

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le lundi 30 novembre 2020 à 17 heures 30 en visio-conférence, sous la présidence de Jacques CHARRON.

ETAIENT PRESENTS :

TITULAIRES :

Mmes DENIAU, PRESLES

MM. BELLANGER, CHARRON, CORITON, DELALANDRE, GATINET, MIGRAINE, PERALTA,

SUPPLEANTS :

MM. MARIE, LEVILLAIN, MAUPIN

Mmes DESSAUX, LEMOINE (*non votants*)

ETAIENT EXCUSES :

Mme MARTEAU

MM. DEJEAN DE LA BATIE, DUVAL, HAUGUEL, JUBERT, TALEB

ETAIT ABSENT :

M. VERGY

ETAIENT EGALEMENT EXCUSES :

Mmes BEAUFILS, BLONDEL (*suppléante*), HOUSSAYE, LOUVEL (*suppléante*), MASSET (*suppléante*), SINEAU-PATRY (*suppléante*), TAMARELLE-VERHAEGHE (*suppléante*), REGNOUARD (*DREAL Normandie*) et MM. FERAY (*suppléant*), LECOMTE, LETHUILLIER (*suppléant*),

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mmes DERVAUX, *directrice générale des services*, ALLARD, *responsable du pôle transition économique*, DELANNOY, *responsable du pôle aménagement du territoire*, COLLINEAU, *responsable du pôle administration et mutualisation*, MOUDA, *secrétaire de direction*, STEINER, *responsable du pôle eau et biodiversité*, VANOT, *responsable du pôle éducation et culture* et MM. AUBIN, *responsable de l'unité Communication et Accueil*, COSTIL, *chargé de mission SIG et évaluation*, LARCHER, *consultant*

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetièreville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Péville
Quervillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Eteville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blaquerville
Saint-Pierre-du-Vai
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 076-257602847-20201130-202011130TE-DE

Seine-Maritime

Aillouvilliers-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetinville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantélieu
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Junéges
 La Bouille
 La Carlange
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Matlevrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Penville
 Quevillon
 Soliers
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Elain
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Trucasseville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	20/11/2020
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2020-11-130/TE

Ambition 2	Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire
Objectif Stratégique	
Objectif Opérationnel	
Analytique	

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET « PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES (PAEC) – CAMPAGNES 2021 ET 2022 » DE LA REGION NORMANDIE

Le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande est engagé dans l'accompagnement des pratiques agricoles et le soutien à l'élevage extensif depuis les années 90. En 2020, près de 6700 ha de terres agricoles sont engagés dans des mesures agro-environnementales (MAE) animées par le Parc. Dans le cadre de la période de transition 2021 – 2022 du FEADER, avant la mise en œuvre de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), la Région Normandie ouvre à nouveau la contractualisation MAEC.

Ainsi, dans la continuité de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques depuis 2015, le Parc souhaite se porter candidat pour l'animation d'un nouveau projet agro-environnemental et climatique (PAEC) sur son territoire pour les années 2021 et 2022 et répondre à l'appel à projet lancé par la Région Normandie.

En effet, le Parc souhaite continuer à soutenir les exploitants d'élevage via ce dispositif européen qui permet de maintenir les prairies et la biodiversité qui y est associée. Il s'agit d'un outil primordial pour contribuer à la préservation des espèces et des habitats visés par la directive Natura 2000 et au soutien des pratiques vertueuses mises en place par les éleveurs sur le territoire du Parc et notamment dans les zones humides.

Pour l'année 2021, il s'agit de renouveler les contrats de 125 exploitations pour 4300 ha de prairies environ. En 2022, ces 4 300 ha seront à nouveaux contractualisés (contrats d'un an) auxquels il faut ajouter les contrats d'une trentaine d'exploitations en 2022 pour 500 ha supplémentaires.

L'animation du PAEC est essentiellement portée par l'équipe technique du Parc (financement Natura 2000) mais un soutien temporaire est sollicité pour 2021 (2 CDD de 6 mois) pour permettre la réalisation des diagnostics environnementaux, la rédaction des contrats et la rédaction des documents liés à la contractualisation (finalisés sur l'été 2021). Les diagnostics réalisés en 2021 serviront de base pour les renouvellements à l'identique en 2022 permettant de ne pas à nouveau mobiliser de l'ingénierie en soutien temporaire.

Eure

Aizier
 Barmeville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Epreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guenouville
 La Haye-Aubree
 La Haye-de-Roulot
 Le Lardin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Rourot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Sanson-de-la-Roche
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Trunen
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Santa-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toulanville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

Seine-Maritime
 Acaunville-Bellefleur
 Anceville-Ambourville
 Anquetenville
 Auzéville
 Bardouville
 Barville-sur-Seine
 Bas-Hiron
 Canteleu
 Caudebec-en-Caux
 Cudeir
 Hautot-sur-Seine
 Harouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Crotte
 La Ferté-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Marteville-sainte-Genève
 Mauny
 Narville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pezville
 Quévillon
 Salliers
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Ételan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Mannville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Côte
 Touffreville-la-Corbinière
 Triquarville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Prévisionnel des contrats MAEC :

Campagne de contractualisation	Nombre de contrats	Budget contrats MAEC (FEADER)
2021	125	870 000 €
2022	155	970 000 €

Plan de financement prévisionnel pour l'animation :

Dépenses prévisionnelles

Année	Animation MAEC	
	CM agriculture	Renforts
2021	14 379 €	45 069 €
2022	14 379 €	
TOTAL	28 758 €	45 069 €

Recettes prévisionnelles (Demande de subventions à venir/ Répartition entre AAP PAEC et FEADER/Natura 2000 susceptible d'évoluer)

Années	Animation MAEC (renforts + CM agriculture)	
	Natura 2000/FEADER	AAP PAEC
2021	36 914 €	22 534 €
2022	14 379 €	
TOTAL	51 293 €	22 534 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- approuve le projet et le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président du Parc à solliciter les subventions et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 30 novembre 2020



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENS	RECETTE
	ES	S
	C/	C/

Eure
 Aizier
 Bernerville-sur-Seine
 Berny-sur-Mer
 Bouqueval
 Bouneville
 Caumont
 Combeville
 Corneville-sur-Risle
 Epreville
 Fouébec
 Fourmetot
 Hauville
 Hanguemare-Guenouvile
 La Haye-Aubree
 La Haye-de-Routot
 Le Lardin
 Marais-Vernier
 Pont-Auzemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Canchebeuf
 Saint-Merd-de-Blaquerville
 Saint-Pierre-du-Viel
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimboursville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-de-Mare
 Tocqueville
 Touzerville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville